



MOËLAN SUR MER

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Jumelage

40 ans d'amitié

Municipalité

Une nouvelle équipe



(Sommaire)



Les élections des 9 et 16 mars derniers ont été l'occasion pour les Moëlanaises et les Moëlanais de marquer leur volonté de renouvellement. Vous avez accordé votre confiance à l'équipe que je conduis et je vous en remercie. C'est une responsabilité forte, nous en sommes pleinement conscients.

Nous prenons le relais de l'équipe conduite par Monsieur René HAIDON, que je souhaite ici saluer pour les années qu'il a passées au service de la commune.

D'ores et déjà, nous avons apporté des inflexions à la politique municipale, en mettant en œuvre certains de nos engagements de campagne :

Ainsi, nous avons refusé le projet de Kerduel, afin de préserver ce lieu d'une trop forte urbanisation. Le dialogue a été rétabli avec le monde scolaire. La Fête de la Musique a été relancée. Un salarié, chargé du développement de la pratique sportive, sera en poste à la rentrée de septembre.

La place manque pour évoquer les projets en cours, parmi lesquels : signature de la charte Ya d'ar brezhoneg (promotion du breton), mise en place de conseils de quartier et des comités consultatifs, nouvelle identité graphique pour la commune, mutualisation des moyens des offices de tourisme du Pays de Quimperlé, redéfinition des aires de dépose des ordures ménagères, agrandissement des limites portuaires sur le Bélon, étude du périmètre Saint-Philibert – Sacré Coeur, etc.

Pour apporter à notre commune le changement que vous avez souhaité, nous appliquerons une méthode faite de transparence et de démocratie. Notre projet est bien de construire une commune vivante, pour tous, tout au long de l'année. Cela passe par une participation forte de notre commune, deuxième ville de la Cocopaq, au sein de la dynamique communautaire. C'est désormais le cas.

Décider du visage de notre commune mérite un débat digne et sincère. C'est ce à quoi nous nous attachons, en vous assurant de notre enthousiasme et de notre dévouement.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

**Le Maire,
Nicolas MORVAN**

Municipalité

- Le Maire et les adjoints p. 3
- Les conseillers p. 4
- Les délégations p. 5
- Les employés municipaux p. 6

Jumelage

- Un nouvel engagement p. 7

Culture

- Fête de la Musique p. 8
- Charte bretonne

Cadre de vie

- Urbanisme
- Bâtiments communaux p. 9
- Ports
- Assainissement

Sport

- Twirling bâton p. 10
- USM

Démocratie locale p. 11

Tribune libre p. 11

Agenda

- Les animations de l'été p. 12



Mairie de Moëlan-sur-Mer

2, rue des Moulins.

tél. 02 98 39 60 10 - fax 02 98 39 76 54

mairie-moelan@wanadoo.fr
www.moelan-sur-mer.fr

Directeur de publication : Nicolas Morvan

Photos : Mairie de Moëlan-sur-Mer

Conception/Réalisation : **A.R.T. Communication**
64, bd de la Gare, Quimperlé - tél. 02 98 96 26 00

Présentation du Bureau municipal (Le Maire et ses adjoints)



Nicolas Morvan

Maire

Permanence :

mercredi 8h30-12h30 sur rendez-vous



Denis BERTHELOT

1^{er} adjoint

Urbanisme, logement, administration communale, finances

Permanences :

lundi, mercredi et vendredi 11h-12h30 et samedi sur rendez-vous 10h-12h



Madeleine KERGOAT

2^{ème} adjoint

Economie et tourisme, agriculture et commissions 1 - 6

Permanence :

mardi 14h-17h sur rendez-vous



Gilbert DULISCOUET

3^{ème} adjoint

Politiques portuaires et littorales, démocratie locale et commissions 1

Permanences :

mercredi 14h-17h et samedi matin sur rendez-vous



Marie-Louise GRISEL

4^{ème} adjoint

Action sociale, handicap et santé, solidarités et commission 3

Permanence :

lundi 14h-16h30 sur rendez-vous



Joseph LE BLOA

5^{ème} adjoint

Sports, jeunesse, vie associative et Défense

Permanences :

mardi 9h-12h et sur rendez-vous



Isabelle MOIGN

6^{ème} adjoint

Culture, animations et Langue bretonne et commission 2

Permanences :

lundi 16h-18h sur rendez-vous et vendredi 16h-18h



Robert GARNIER

7^{ème} adjoint

Bâtiments communaux, voirie et assainissement

Permanences :

mardi 9h-12h sur rendez-vous et jeudi 16h30-18h sur rendez-vous



Isabelle CAUET

8^{ème} adjoint

Action éducative et petite enfance et commission 4

Permanence :

jeudi 9h-12h



(20 conseillers) 8 commissions

- Commission 1 : urbanisme, logement, administration communale, finances
- Commission 2 : économie et tourisme, agriculture
- Commission 3 : politiques portuaires et littorales, démocratie locale
- Commission 4 : action sociale, handicap et santé, solidarités
- Commission 5 : sport, jeunesse, vie associative, défense
- Commission 6 : culture, animation et Langue Bretonne
- Commission 7 : bâtiments communaux, voirie, assainissement
- Commission 8 : action éducative et petite enfance

Conseillers municipaux de la majorité



Thierry GOUERY

Conseillé municipal délégué
Chargé du Comité Consultatif à la vie scolaire
et à la petite enfance
commissions 1-6-8



Yann DE KEYZER

Conseiller municipal délégué
Chargé du développement des technologies
de l'information et de la communication
commissions 4-8



Delphine MADIC

Conseillère municipale déléguée
Chargée de la mise en place de la commission
du handicap
commissions 4-5



Marie-Dominique LE GUILLOU

Conseillère municipale déléguée
Chargée de la mise en œuvre de la Charte Ya
d'Ar Brezhoneg
commissions 6-8



Yves LE TORREC

Président du syndicat d'eau
et d'électrification
commissions 3-7



Laurent BELLEC

commissions 2-7



Marie-France DEFFAY

commissions 2-6



Claire PRONONCE

commission 4



Marie-Christine OBIN

commissions 5-8



Elie OUADEC

commissions 3-5



Ghislaine NOWACZYK

commissions 5-7



Denis SELLIN

commissions 1-2-7

Moëlan nouvel équipage



Joseph MAHE
commissions 1-7-8



Maryvonne BELLIGOUX
commissions 3-5



Guy LE BLOA
commissions 1-3-6



Isabelle GUYVARC'H
commissions 4-8



Bruno HAIDON
commissions 2-7



Sylviane ROBIN
commissions 2-6

Un avenir pour Moëlan-sur-Mer



Alain BROCHARD
commissions 1-2-3-4-5-6-7-8

Ensemble résolument pour Moëlan



Gérard BREUILLES
commissions 1-2-3-4-5-6-7-8

Délégations extra-municipales

➔ Délégations communautaires

Titulaires :

Nicolas MORVAN
Isabelle MOIGN
Madeleine KERGOAT
Marie-Louise GRISEL
Gilbert DULISCOUET
Marie-France DEFFAY

Suppléants :

Delphine MADIC
Joseph LE BLOA
Marie-Dominique LE
GUILLOU
Laurent BELLEC
Ghislaine NOWACZYK
Denis BERTHELOT

➔ SIVU du Bélon

Titulaires :

Gilbert DULISCOUET
Yves LE TORREC
Madeleine KERGOAT

Suppléants :

Marie-Louise GRISEL
Denis BERTHELOT
Elie OUADEC

➔ Syndicat d'eau et électrification de Riec-sur-Bélon

Titulaires :

Yves LE TORREC

Nicolas MORVAN

➔ Syndicat intercommunal de voirie de Rosporden

Titulaires :

Robert GARNIER
Yves LE TORREC

Suppléant :

Denis BERTHELOT

➔ Commission administrative du CCAS

Nicolas MORVAN
Marie-Louise GRISEL
Claire PRONONCE

Ghislaine NOWACZYK
Isabelle GUYVARC'H

➔ Association développement sanitaire de Quimperlé

Marie-Louise GRISEL

Ghislaine NOWACZYK

➔ Conseil d'administration du collège Parc Ar C'Hoat

Titulaire :

Isabelle CAUET

Suppléant :

Thierry GOUERY

➔ Comité de Jumelage de Moëlan-sur-Mer

Titulaires :

Isabelle MOIGN
Laurent BELLEC

Suppléants :

Robert GARNIER
Madeleine KERGOAT

➔ Syndicat d'initiative Office de tourisme

Madeleine KERGOAT

Isabelle MOIGN

➔ Conseil d'administration du centre hospitalier de Quimperlé

Denis BERTHELOT

Employés

La nouvelle équipe municipale, dès son arrivée a décidé d'aller à la rencontre de tous les employés communaux afin de faire connaissance. En effet, six années d'étroites collaborations sont devant nous. Le Maire a souligné l'importance du travail accompli par les salariés, en lien avec les élus. Ainsi dans les prochains bulletins, nous vous ferons découvrir les différents métiers des services municipaux et ceux qui les exercent.



Offres d'emplois

Les offres d'emploi sont consultables gratuitement à la Cybercommune.

Près de chez vous

L'agenda estival de la COCOPAQ est sorti. Vous y trouverez le calendrier de toutes les animations culturelles de la saison. Il est disponible à l'accueil de la Mairie



Transports scolaires inscriptions pour 2008-2009

Cette année, afin de faciliter l'organisation de la rentrée, la période d'inscription aux transports scolaires s'étendra du 16 juin au 15 juillet.

Comme l'année dernière, les inscriptions se feront en mairie ou auprès du transporteur pour la ligne régulière. Les parents doivent remplir la fiche d'inscription et retirer la carte d'abonnement annuelle (fournir une photo d'identité). La facturation se fera en trois versements (novembre, février et avril) mais le prélèvement automatique reste bien entendu possible pour les familles qui le souhaitent.



L'inscription aux transports scolaires engage les élèves pour l'année entière et non pour un trimestre. La résiliation sera possible pour quelques cas particuliers seulement (déménagement, changement de situation professionnelle des parents, changement d'établissement scolaire) sur demande écrite à la COCOPAQ.

Les inscriptions en cours d'année doivent être adressées à la COCOPAQ (3, rue Éric Tabarly Kervidanou 4, 29300 Quimperlé 02 98 35 09 44) et ne seront validées qu'après accord des différents partenaires (COCOPAQ, Conseil Général, Transporteur).

Centre Médico-Psychologique

Le CMP, Centre Médico-Psychologique, est une unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert, qui organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et au domicile. Il s'adresse à toute personne nécessitant une aide spécialisée psychiatrique, psychologique et sociale. Il dépend du centre hospitalier de Quimperlé. Les actes sont gratuits.

*Le CMP est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 15h. Téléphone: 02 98 96 63 40
19, place Saint Michel 29300 Quimperlé.*

LE CCAS



Depuis juin 2008, les colis alimentaires sont distribués par les membres du CCAS. Ces distributions seront assurées les premier et troisième jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h00 ; néanmoins les besoins urgents seront toujours pris en compte par la secrétaire.

Composition

Président : Nicolas MORVAN, Maire
 Membres : Marie-Louise GRISEL, Adjointe aux Affaires Sociales
 Ghislaine NOWACZYK, Claire PRONONCE, Isabelle GUYVARC'H,
 Conseillères Municipales : Marie-Renée PRIMA, Secours Populaire
 Annick LE CORRE, Association Ker Dero
 Chantal PRIGENT, ADMR
 Jean LE MOAL, Représentant des Associations de Personnes Handicapées

Moëlan

Lindenfels

(40 ans de jumelage)

Départ pour Lindenfels, notre commune jumelée en Allemagne. Les Allemands l'appellent la «perle des Odenwalds» et il est vrai que la ville est splendide !

Un groupe d'environ 70 Moëlanais a précédé la délégation municipale. Il est composé de membres du Comité de jumelage et de la Chorale de l'Amicale laïque.

Durant 2 jours, nous allons prendre



contact avec nos partenaires Allemands et célébrer notre amitié, tout en faisant

connaissance avec les Polonais de Pawlowiczki, l'autre commune jumelle de Lindenfels.

Une organisation sans faille a permis que ce week-end soit pour tous un moment inoubliable.

Bravo à nos amis allemands et au Comité de Jumelage de Moëlan.

Les 40 ans du jumelage entre Lindenfels et Moëlan ont été l'occasion de renouveler notre amitié, par un nouvel engagement dont voici la teneur :

«A l'occasion du 40^{ème} renouvellement de la signature du certificat de jumelage en 1968, les villes de Moëlan-sur-Mer et de Lindenfels scellent à nouveau leur amitié par ce document.

Nous, les villes jumelées, déclarons que nous nous obligeons à l'avenir à encourager les amitiés déjà existantes sur les plans les plus divers, à les étendre et à les approfondir et que nous nous y emploierons de toutes nos forces.

Nous soutiendrons tous les efforts effectués par les habitantes et les habitants, en particulier par la jeunesse ainsi que par les associations et les institutions, pour la création de nouveaux liens qui servent à la compréhension au-delà des frontières.

Pour nous, il est important de continuer encore à faire vivre ce jumelage et d'aspirer encore d'avantage à une Europe unie en paix et en liberté.»

Lindenfels, le 10 mai 2008.



Nicolas MORVAN, Maire de Moëlan-sur-Mer
Olivier HOEPPNER, Maire de Lindenfels
Jerzy TREFFON, Maire de Pawlowiczki



La commune de Moëlan-sur-Mer a offert un tilleul à nos amis allemands

Le tilleul est le symbole de Lindenfels. La ville tire son nom de cet arbre. Par ce cadeau, nous avons voulu marquer l'attachement que nous portons à l'amitié qui nous lie. Elle a des racines profondes, qui tirent leur force des relations franco-allemandes. Nous souhaitons que notre jumelage s'épanouisse pour les années à venir, comme des branches. L'emplacement, choisi par les allemands, nous a beaucoup touché, car c'est au pied du château de Lindenfels que pousse désormais notre tilleul.



Coupon d'adhésion au comité de jumelage à déposer à la mairie.

Nom : Prénom :

Adresse :

Fête de la musique

Belle journée que ce Samedi 21 juin pour la Fête de la Musique.

Le public a répondu présent de 14h30 jusqu'à 1 h du matin. Les artistes et musiciens amateurs ont joué une partition parfaite.

D'abord sur la place de l'église à partir de 14h30, l'initiation à la danse

bretonne a réuni plusieurs dizaines de personnes. A la bibliothèque, les enfants de l'Ecole de Kergroës ont charmé les spectateurs venus nombreux. Le ton était donné.

De la place de l'église à la chapelle Saint Philibert en passant par Brigneau et le Port du Bélon la musique était dans tous les cœurs.



Toutes les générations se sont rassemblées. Les associations, les commerçants, les artistes, dans un même élan, ont fait de cette journée un moment fort de convivialité.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Bibliothèque

La journée de promotion de la bibliothèque est le 20 septembre 2008.

De 10h à 12h lecture et pot offert à 11h30.

De 14h à 16h lecture pour les enfants et goûter offert à 15h30.

Association

Le 6 septembre aura lieu le forum des associations. C'est un des grands moments de la rentrée pour promouvoir votre passion ou en découvrir de nouvelles.

Charte « Ya d'ar brezhoneg

Brezhoneg Langue bretonne

Lakaat ar brezhoneg da vevañ e Molan

Isabelle Moign, eilmaerez e karg eus ar sevenadur hag eus ar brezhoneg, ha Marie Dominique Le Guillou, kuzulierez-kêr dileuriet ouzh ar garta « Ya d'ar brezhoneg », zo en em vodet gant Fulup Jakez hag Erwan ar C'hoadig eus Ofis ar Brezhoneg d'ar Merc'her 28 a viz Mae 2008. Displeget o deus o-daou petra zo e-barzh ar garta-se, kerkoulz hag an divizoù evit lakaat anezhi e pleustr.

Ofis ar Brezhoneg, evit gwir, zo en e garg brudañ ha diorren ar brezhoneg war holl dachennoù ar vuhez sokial ha foran. E 2001 e oa bet roet lañs d'ar garta « Ya d'ar brezhoneg » gantañ; savet eo bet evit an holl obererien armerzhel ha sokial, hag evit ar strollegezhioù ivez.

40 ober resis zo er garta-se a-benn lakaat ar brezhoneg war wel ha lakaat anezhañ e buhez pemdez ar geodedourien. Pep kumun zo frankiz ganti evit dibab an oberoù a fell dezhi lakaat e pleustr e-mesk an holl re zo kinniget er garta. Sinañ a ra neuze ur goulenn testeniekaat gant an Ofis a skoazello anezhi war-lerc'h da gas an traoù da benn vat. Da heul an emvod-se ez eus bet divizet en em welet en-dro evit gwelet pet ober a vo bet dibabet gant an ti-kêr.

Titouroù dre ar munud war al lec'hienn
<http://www.ofis-bzh.org/index.php>



Galleg Langue française

Faire vivre la langue bretonne à Moëlan-sur-Mer

Le Maire, Isabelle Moign, adjointe à la culture et à la langue Bretonne et Marie Dominique Le Guillou, conseillère municipale déléguée à la charte « Ya d'ar brezhoneg » ont rencontré Philippe Jacq et Erwan Le Coadic de l'Office de la langue bretonne le mercredi 28 mai 2008. Ces derniers ont exposé les principes de la charte de promotion du breton, ainsi que les conditions de sa mise en œuvre.

L'Office a pour mission la promotion et le développement de la langue bretonne dans tous les domaines de la vie sociale et publique. Pour ce faire, il a lancé en 2001 la charte « Ya d'ar brezhoneg », qui s'adresse aux acteurs

économiques et sociaux, ainsi qu'aux collectivités. Cette charte comporte 40 actions concrètes qui visent à rendre visible la langue bretonne et à l'intégrer dans la vie quotidienne des citoyens. Chaque commune est libre de choisir parmi ces actions celles qu'elle veut mettre en œuvre, ainsi que le délai de réalisation. Elle signe alors une demande de certification avec l'Office de la langue Bretonne qui l'aidera ensuite à concrétiser son engagement. A l'issue de cette rencontre, il a été décidé d'une prochaine réunion qui aura pour but d'acter le choix des actions souhaitées par la municipalité.

Toutes les informations sont détaillées sur le site
<http://www.ofis-bzh.org/index.php>

(Urbanisme

Kerduel : Refus du permis de construire



La société LOFFT SAS, implantée à Toulouse, a déposé le 5 août 2007 une demande d'autorisation pour construire un ensemble immobilier à vocation touristique au lieu-dit Kerduel, sur des parcelles d'une contenance totale de 45 888 m².

Ces parcelles sont classées en zone Nat (Aménagement lourds de loisirs, sports, campings, caravanes,...) selon le plan d'occupation des sols de la commune, approuvé le 28 septembre 2005 et modifié le 28 mars 2006.

Cette demande a fait l'objet d'une instruction réglementaire de la part des services de l'Etat concernés par le projet.

Bien qu'ayant reçu un avis favorable de la plupart des services consultés, cette demande fait l'objet d'un refus de permis de construire pour les raisons suivantes, liées à la loi « Littoral » :

le projet n'est pas implanté en continuité d'une agglomération ou d'un village existant, conformément à l'article L 146-4-1 du Code de l'Urbanisme.

Par sa destination, résidence à vocation touristique, par son fractionnement en plusieurs entités distantes d'environ 100 mètres les unes des autres, le projet ne peut être assimilé à un hameau nouveau, intégré à l'environnement au sens de l'article du Code de l'Urbanisme.

Le refus de permis de construire a été notifié à la Société LOFT SAS.

(Travaux dans les écoles

Les besoins en travaux sont très nombreux dans les écoles, nous avons une écoute très attentive de ceux-ci. Un programme de travaux a été échelonné dans le temps. En effet, la disponibilité de nos services techniques pour les travaux en régie et les périodes de vacances durant lesquelles les interventions sont possibles, sont des contraintes incontournables. Nous agissons au mieux, en concertation avec les équipes pédagogiques pour rendre nos écoles encore plus agréables.

(Les ports

Nouvelle équipe, mais pas de changement dans l'organisation et la gestion des ports. Nous renouvelons les diverses commissions et actualisons les budgets des ports.

Dès notre arrivée, nous avons missionné la DDE pour deux études :

- la première est un travail de cartographie des mouillages dans chacun des ports. Il nous permettra d'optimiser le nombre des anneaux et d'avoir un meilleur regard sur leur gestion..
- la deuxième est une réflexion sur les diverses possibilités de carénage et sur les différents sites d'implantation possibles, elle nous guidera dans nos choix d'investissements.

En attendant, les travaux envisagés à Merrien sont suspendus.



Au SIVU, l'examen des contraintes concernant la demande d'extension du domaine maritime de la concession se poursuit. Plusieurs rencontres avec les services de l'État, nous ont permis d'avancer sur le sujet et nous espérons aboutir pour la fin de l'année.

Parallèlement, pour nous aider à réaliser l'aménagement de la cale de Beg-porz dont le coût hors-taxé estimé avoisine les 300 000 euros, nous travaillons à inscrire le projet dans le développement du nautisme en relation avec l'ensemble des acteurs.

Après l'été, nous mettrons en place une commission extra municipale consultative des usagers du littoral, tous les acteurs seront amenés à réfléchir sur l'utilisation et la gestion de cet espace particulier.

(Assainissement Station d'épuration de Kerglounou

Faute de surfaces d'épandage suffisantes, nous continuons à stocker les boues. Dans le courant des mois de juillet et août, la station d'épuration sera saturée.

Nous serons alors dans l'obligation d'utiliser les services d'un prestataire pour centrifuger ces matières semi-liquides pour obtenir une matière sèche, plus facilement transportable vers des

centres de traitement agréés. Tout ceci a malheureusement un coût pour lequel nous sommes actuellement en phase d'étude.

Vous écouter, vous faire participer aux décisions qui vous concernent.



Nous sortons d'une grande période de débat démocratique. Chacune des 5 équipes qui se sont proposées aux suffrages des Moëlanais ont exposé leurs programmes, leurs méthodes et leurs projets. Avec le vote, des choix

ont été faits, des priorités se sont dégagées. Les élus qui composent le conseil municipal en sont aujourd'hui les porteurs. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie représentative.

Pour autant, un débat de quelques mois, même tranché par un vote, suffit-il à fixer les choix de la commune pour les 6 années à venir ? Certainement pas, d'autant que les domaines d'action d'une municipalité sont très divers. C'est pourquoi nous souhaitons compléter la démocratie représentative par une forme de démocratie participative.

En associant les citoyens et les associations à la mise en place des projets et à l'animation de la commune, nous voulons prolonger le débat sur l'avenir que nous souhaitons pour Moëlan-sur-Mer. Nous pourrions ainsi construire ensemble notre commune. Cela ne se fera pas sans confrontations, car nous n'avons pas tous la même vision de ce qui est souhaitable, ni de ce qui est possible, mais ne dit-on pas que « c'est du débat que jaillit la lumière ».

Durant la campagne, nous avons fixé un certain nombre de moyens pour favoriser la participation du plus grand nombre : des réunions de quartier régulières, des comités consultatifs réunissant tous les partenaires, un renforcement du rôle de l'Office Municipal des Sports et de l'Office de Tourisme.

Ainsi, nous mettrons en place à la rentrée un comité consultatif sur la culture, un autre sur la vie scolaire et la petite enfance et un dernier réunissant les usagers du littoral.

S'agissant des réunions de quartier, notre réflexion a évolué au vu des leçons que nous tirons des expériences, positives ou négatives, de diverses communes (Quimperlé, Concarneau, Lanester, etc.). Nous nous orientons aujourd'hui vers la mise en place de Comités de Quartier. Ceux-ci ont pour avantage d'être des structures pérennes où les habitants peuvent s'exprimer sur le long terme, alors que les réunions de quartier ne sont qu'éphémères.

Nous allons donc poursuivre la réflexion et vous proposer quelques rencontres à la rentrée. Nous y déciderons ensemble de la forme que prendra la démocratie participative à Moëlan-sur-Mer, avec un seul objectif : améliorer la qualité des décisions publiques.

Moëlan nouvel équipage

Nous remercions les Moëlanaises et les Moëlanais qui nous ont fait confiance. Notre engagement demeure : être à l'écoute et la disposition de tous. Pour ce faire, nous assurons des permanences, à l'ancienne « Maison Kergoat » et notre site internet est consultable à l'adresse suivante :

<http://moelan-nouvel-equipage.com>.

Notre comportement sera celui d'une opposition constructive. Nous dénoncerons ce qui ne correspond pas à l'attente des Moëlanais.

Notre groupe est représenté dans toutes les commissions municipales et dans les organismes où la loi impose des représentants des minorités : Commission d'appel d'offre, Guy Le BLOA et CCAS Isabelle GUYVARC'H. Par contre aucune place ne nous a été accordée au SIVU du Belon ainsi que dans les syndicats eau électricité et à la COCOPAQ.

L'ouverture qui est d'actualité ne s'est pas faite.

**Joseph MAHE, Maryvonne BELLIGOUX,
Guy Le BLOA, Isabelle GUYVARC'H,
Bruno HAIDON, Sylviane ROBIN**

Un avenir pour Moëlan-sur-Mer

GERER DANS LE DIALOGUE ET DANS L'ECOUTE : cet engagement de campagne suppose que les Moëlanais aient une réelle influence sur la conduite des grands projets. Ainsi du futur gymnase, dossier repris par la nouvelle Municipalité. Donnez-nous votre avis à ce sujet.

PLACER LES HABITANTS AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE : c'est faire de Moëlan une commune exemplaire par la qualité et la transparence de sa gestion (réunions de quartier, attributions de logements H.L.M. et de mouillages...).

TRAVAILLER POUR TOUS LES HABITANTS : A. BROCHARD est intervenu pour défendre un bon équilibre commercial dans le centre bourg où le commerce de proximité est menacé faute d'accès commode et sous l'effet de l'ouverture le dimanche d'une grande surface.

Alain BROCHARD est également intervenu en conseil municipal pour que l'égalité de traitement de tous les enfants Moëlanais, quelle que soit leur école, soit respectée, notamment pour l'attribution des crédits pédagogiques.

Merci de vos réactions à ce sujet (<http://uapm2008.overblog.com>)

Alain BROCHARD

Ensemble résolument pour Moëlan

Le Groupe Ensemble Résolument pour Moëlan a reconnu le vote des Moëlanais, il sera à l'écoute de ses électeurs et s'engage à avoir une attitude constructive au sein de ce nouveau conseil municipal.

Gérard BREUILLES

Agenda des manifestations

ACTIVITÉS CULTURELLES

Expositions :



Galerie Maison 1932 ●
21/06 au 27/07 : Véronique LANGLOIS, peintures art brut
01/08 au 14/09 : Éric LE BLOA, sculpteur métal dans la petite galerie : affiches inédites mai 1968

Centre culturel l'Ellipse ●
05 au 14/07 : Salon des Arts Plastiques, « Moëlan sur Art » : exposition d'œuvres variées (peintures, sculptures...)
14/07 au 18/08 : Exposition de photos de classe des communes de Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer et Riec-sur-Bélon, à partir de 1920 jusqu'à 1980.

Galerie du port de Brigneau ●
Atelier Laure MARCHAL (tél : 02 98 71 14 07)
01/07 au 31/08 : Huiles, acryliques, pastels secs, mines de plomb et linogravures...

Visites :

Chapelle St Philibert ●
Visite de la chapelle, du calvaire et de la fontaine tous les jours, de 10h à 12h et de 15h30 à 19h, de la mi-juin à mi-septembre.

Balades contées ●
Renseignements et réservations au 06 86 79 08 12
- enfants (à partir de 3 ans) : le lundi, RDV à 10h30 devant l'Office de Tourisme. Balades dans le jardin public
- adultes : le lundi, RDV à 20h devant l'Office de Tourisme. Balades en bord de mer (Merrien)



Les détails de ce programme nous ont été communiqués par les différentes associations, l'Office de Tourisme n'est pas responsable des changements survenus après l'édition du dépliant !

JUILLET

- du 4 au 14 : Tournoi de tennis ● Tennis-Club
- le 5 : Kermesse de l'USM ● Jardin public
- les 7 et 8 : Cirque REITZ ● Kerglien
- le 9 : Escalade du petit cabotage, arrivée de bateaux ● Port du Bélon
- le 10 : Concert Armorigène Trio : Jazz ● Chapelle St Philibert
- le 12 : Cochon grillé et fête du port ● Port de Merrien
- le 13 : Fête des Pompiers ● Place Lindenfels
- le 14 : Troc et puces ● Ecole de Kergroës
- le 14 : Concours de pétanque ● Terrain de Pont-ar-Laër
- le 14 : Randonnée ● RDV devant l'OT
- du 15 au 19 : Stage de tennis ● Tennis-Club
- le 16 : Sortie nature « Les Oiseaux » ● RDV devant l'OT
- le 16 : Concert Duo Saxorgue : saxophone et orgue ● Chapelle St Philibert
- le 17 : « Circuit de Portec - Saint Thamec » ● RDV devant l'OT
- le 17 : Funambule acrobate - RENOLD Amandine ● Kerglien
- le 19 : Fest noz et restauration ● Place Lindenfels
- le 20 : Pot d'accueil ● Kergroës
- le 20 : « Randonnée des 3 ports » ● Plage de Kerfany
- le 21 : Pot d'accueil ● Bourg
- les 21 et 22 : Cirque Eric ZAVATTA ● Kerglien
- le 23 : Chapelle St Philibert ● Concert - Duo de clavecins
- le 24 : « Circuit de Kersécol - Moulin l'Abbé » ● RDV devant l'OT
- le 25 : Fête d'été du Parti Socialiste ● Bélon
- le 26 : GUIGNOL ET NAFRON ● Kergroës
- le 27 : Fest noz et repas ● Kerfany
- le 31 : Concert - AUREGAN : rock celtique ● Chapelle St Philibert

AOÛT

- le 1er : Sortie nature « Le milieu marin » ● RDV devant l'OT
- les 2 et 3 : Fête du quartier de Kervardel ● Kervardel
- le 2 : Concours de pétanque ● Kervardel
- le 3 : Concours de pétanque, fête champêtre ● Kervardel
- du 4 au 8 : Stage de tennis ● Tennis-Club
- les 4 et 5 : Cirque ZAVATTA ● Kerglien
- le 6 : Concert Anne POSTIC : harpe celtique ● Chapelle St Philibert
- le 7 : Rando « Circuit de Malachappe - Saint Pierre » ● RDV devant l'OT
- le 8 : « c'est pas gentil » one woman show de Sophie Jézéquel ● Centre l'Ellipse
- le 9 : Vide grenier ● Ecole Immaculée Conception
- le 9 : Poissonnade suivie d'un bal ● Jardin Public
- le 10 : GUIGNOL ET NAFRON - Kergroës
- le 14 : Concert Kanta, chants traditionnels polyphoniques ● Chapelle St Philibert
- les 14 et 15 : La piste aux étoiles ● Kerglien
- le 15 : Concours de pétanque ● Terrain de Pont-ar-Laër
- le 17 : Pot d'accueil ● Kergroës
- le 18 : Pot d'accueil ● Bourg
- le 21 : Rando « Circuit de Kerfany à Kersel » ● RDV devant l'OT
- le 21 : Concert - Gwénaél KERLEO : Duo harpe et violon ● Chapelle St Philibert
- le 24 : Fêtes de la St Philibert ● Place Lindenfels
- le 27 : Concert de musique russe ● Chapelle St Philibert
- le 31 : Concours de pétanque ● Terrain de Pont-ar-Laër



SEPTEMBRE

- le 6 : Forum des associations ● Centre l'Ellipse
- le 7 : Pardon de Lanriot ● Port du Bélon
- le 13 : Fête du port du Bélon ● Port du Bélon